

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMAREZ

Séance du 02 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le deux juin à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune Pomarez se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Pascal CASSIAU, maire.

Date de la convocation : 23 mai 2022

Membres élus : 19

Membres présents ou représentés : 18

Membres présents : Daniel BUOSI, Maxime CHARMAN, Colette DUPOUY, Alain GARBAY, Véronique GUILHORRE, Dominique LAFOURCADE, Joëlle LAGOUARDETTE, Sébastien LARRERE, Oriol MARTINEZ, Laurent MROZINSKI, Caroline NEL, Ludovic NOUGARO, Sandrine SABATHIE, Valérie SAINT-JEAN, Geneviève TACHOIRES, Hélène TORTIGUE.

Excusés : Guillaume BESSELLERE (ayant donné pouvoir à Caroline NEL), Maryse DUPRAT

Absents :

Colette DUPOUY est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures trente minutes.

Monsieur le maire soumet à approbation le compte-rendu de la séance du 03 mai 2022, lequel est adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire rapporte deux décisions prises en vertu des délégations qui lui ont été confiées, depuis la dernière réunion, concernant respectivement, l'attribution d'un programme de travaux pour la consolidation du talus de Pourcicam à BAUTIAA TP pour un montant de 48 000€ H.T.; et d'un virement de crédit d'un montant de 490€ du chapitre 042 – article 681 vers le chapitre 68 - article 681.

Délibération 2022-06-02-01/54 – Convention avec le SYDEC pour l'étalement de la participation communale (enfouissement avenue du Marsan)

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le maire à signer la convention avec le SYDEC pour l'étalement de la participation communale aux travaux d'enfouissement des réseaux de l'Avenue du Marsan, réalisé en 2021. Le choix avait été fait d'un étalement du coût de 22 950.02€.

Délibération 2022-06-02-02/55 – Avenant au contrat d'assurance du personnel

Suite aux nouvelles obligations statutaires incombant aux collectivités (allongement du congé paternité et accueil de l'enfant de 11 jours à 25 jours, changement de conditions d'accès au mi-temps thérapeutique (plus d'obligation d'être en congé pour maladie ordinaire pour y prétendre), changement de méthode de calcul du capital décès), et l'opportunité de couvrir ce risque pour les agents affiliés à la CNRACL par le contrat d'assurance en cours, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le maire à signer l'avenant au contrat d'assurance présenté.

Délibération 2022-06-02-03/56 – Convention avec OnTower France pour occupation du domaine public (antennes téléphoniques Eglise)

Un nouvel opérateur souhaite s'installer, d'où la nécessité d'actualiser la convention. Une clause financière a été ajoutée, moyennant 1450€ net annuel pour chaque opérateur souhaitant s'implanter en sus. Ce qui portera dans un premier temps le loyer annuel de 3550€ à 5000€. A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'autoriser M. le maire à signer la convention d'occupation du domaine public (église) pour l'installation d'antennes téléphoniques.

Délibération 2022-06-02-04/57 – Renouvellement location garage

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de renouveler les baux de location de garage de la Gendarmerie, échus au 31.05.2022, à M. BORDENAVE Yves (pour un garage, 20€ mensuel) et à M. HENRY Guy (pour un garage, 20€ mensuel).

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses.

Pascal CASSIAU :

- ADMR : AG le vendredi 3 juin, Colette DUPOUY y assistera.
- Litige SUDELEC : entreprise qui est intervenue sur le hall des sports, décision prise de ne payer que la moitié du devis signé car les travaux ont été réalisés sans notre autorisation.
- Ukraine : Remerciements du ministère de l'Europe et des affaires étrangères suite à notre participation via le FACECO.
- Réunion communautaire/CIDFF : présentation de l'organisation, et des violences conjugales. Sur le territoire de la communauté de communes, 17 familles suivies par le CIDFF (dont 2 équipées de téléphones grand danger), d'autres ne sont pas suivies. Diffusez le 3919, numéro d'appel pour les victimes de violences.
- Demande de subvention exceptionnelle de l'amicale des sapeurs-pompiers : en attente du budget prévisionnel pour statuer au prochain Conseil municipal.
- Elections : 12 et 19 juin.

Véronique GUILHORRE :

- Fêtes des mères : seulement 3 réponses sur 11 familles (2 présentes, 1 excusée). Changement de méthode pour l'année prochaine en réflexion.
- Fresque : ça avance, le projet rectifié sera transmis le 06 juin.

Hélène TORTIGUE :

- Commission personnel/école : prochaine réunion jeudi 23 juin 20h00.

Oriol MARTINEZ :

- Arènes fleuries ; le robot de tonte du stade. Vol de plants sur les nouvelles plantations pour une valeur de 250€.

Sandrine SABATHIE :

- SIETOM : études sur des scénarii au-delà de 2027 (le centre d'enfouissement sera fermé). Aucune certitude pour pouvoir continuer à faire du compost du fait des changements de normes. Groupes de travail d'élus pour réfléchir à l'avenir en fonction des spécificités de chaque commune. Beaucoup de communication pour (ré)-éduquer les habitants sur la gestion des déchets (films, plaquettes d'information)

La séance est levée à vingt-et-une heure et cinquante minutes.

BESSELLERE Guillaume	BUOSI Daniel	CASSIAU Pascal	CHARMAN Maxime

DUPOUY Colette	DUPRAT Maryse	GARBAY Alain	GUILHORRE Véronique
LAFOURCADE Dominique	LAGOUARDETTE Joëlle	LARRERE Sébastien	MARTINEZ Oriol
MROZINSKI Laurent	NEL Caroline	NOUGARO Ludovic	SABATHIÉ Sandrine
SAINT-JEAN Valérie	TACHOIRES Geneviève	TORTIGUE Hélène	